

MESSES

NOUVEAUX HORAIRES À PARTIR DU 11 / 03 / 2024

LE DIMANCHE : 09 h 00

TOUS LES VENDREDIS : 11 h 00

LES AUTRES JOURS DE LA SEMAINE : 08 h 30

LORSQU'UNE FÊTE RELIGIEUSE,
TOMBANT EN SEMAINE,
EST AUSSI UNE FÊTE
CHÔMÉE EN FRANCE : 09 h 00

Si la fête chômée tombe un vendredi : 11 h 00